



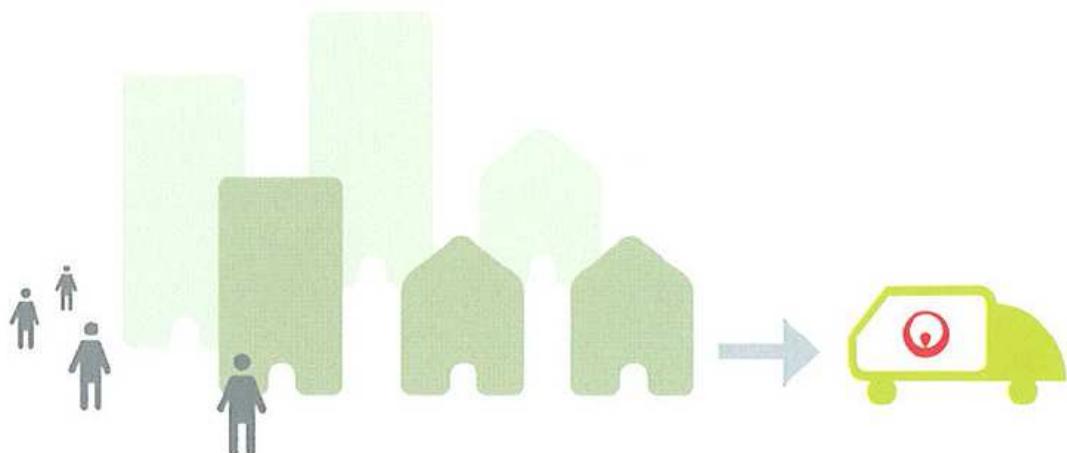
Ex-CC Vallet BILAN 2018





Le bilan annuel d'exploitation a été réalisé par l'agence Veolia Propreté - Nantes Services aux Collectivités pour :

- Respecter le cahier des charges du contrat,
- Être conforme à la circulaire du 21 octobre 1981 relative au service d'élimination des déchets des ménages,
- Vous permettre de préparer votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets selon les recommandations du décret n°2000-404 du 11 mai 2000,
- Vous proposer des pistes d'amélioration du service.



SOMMAIRE

I.	VOTRE AGENCE VEOLIA RVD	7
	A. UNE ORGANISATION A VOTRE SERVICE	7
	B. 2018, UNE ORGANISATION AGILE	8
II.	NOTRE CONTRAT.....	10
	A. COLLECTIVITE	10
	B. CONTRAT	10
	C. ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES.....	10
III.	COLLECTE PORTE A PORTE : BILAN DES PRESTATIONS.....	12
	A. RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR 2018 :	12
	1 <i>Les flux de déchets</i>	12
	2 <i>Ordures ménagères résiduelles.....</i>	13
	3 <i>Qualité du service sur les incidents de collecte.....</i>	13
	4 <i>Emballages Ménagers Recyclables.....</i>	14
	5 <i>Qualité du service sur la collecte des Emballages Ménagers Recyclables.....</i>	14
	B. BILAN FINANCIER – COUT DU SERVICE DE COLLECTE PAP.....	15
	1 <i>Facturation</i>	15
	2 <i>Compte de résultat Porte à Porte</i>	15
	3 <i>Évolution du coût du service de collecte de 2015 à 2018.....</i>	16
	4 <i>Coût lié aux ordures ménagères résiduelles et aux emballages</i>	16
	C. COLLECTE : AXES D'AMELIORATION.....	17
	1 <i>Fréquence adaptée.....</i>	17
	2 <i>Maitrise, réductions des déchets – maximiser la valorisation</i>	17
	3 <i>Points de présentation</i>	18
IV.	LE DEVELOPPEMENT DURABLE	20
	A. L'AGENCE NANTES SERVICES AUX COLLECTIVITES FORTEMENT IMPLIQUEE POUR LA SECURITE	20
	B. LA SECURITE, CONCRETEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE	20
	1 <i>Résultats sécurité de votre territoire</i>	20
	2 <i>Sécurité sur le terrain = Pré-Requis à la sécurité</i>	20
	C. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX.....	21
	1 <i>Mieux recycler et valoriser les déchets pour contribuer aux engagements de la COP 21.....</i>	21
	2 <i>Emissions de CO2</i>	21

AVANT PROPOS.

La réalisation de ce nouveau compte rendu annuel d'exploitation est logiquement l'occasion, de vous réaffirmer notre ambition de vous satisfaire tout en conciliant les exigences de qualité, d'économie et d'environnement.

Ainsi, fort de notre connaissance de votre territoire, nous avons pris un soin tout particulier tout au long de l'année 20018 à élaborer une prestation de service de collecte des déchets ménagers qui puisse être conforme à vos attentes et à vos objectifs et nous nous attachons dans ce CRAE 2018 à vous le restituer le plus fidèlement possible.

Ce bilan constitue une base de données du service rendu et s'appréhende aussi comme un outil de réflexion pour identifier les axes d'amélioration du service de gestion des déchets sur votre territoire pour les prochaines années.

Nous restons à votre disposition pour partager avec vous, à l'occasion d'une présentation orale, ce bilan, au cours du premier semestre 2019.

N'hésitez pas à nous solliciter, et très bonne lecture

Emmanuel BODINEAU
Directeur de Secteur

CHIFFRES CLES DU MARCHE

Collecte Pàp

		Kg/hab
Tonnes Omr	2 253 t	106 kg
Tonnes EJM	523 t	25 kg
Kilomètres réalisés	65 558 km	
Consommation GO	41 302 L	
ETP	4.27	
Nombre de levées	109 654	

Total activités

		Kg/hab
Production total	2 776 t	130 kg
Kilomètres réalisés	65 558 t	
Consommation GO	41 302 t	
ETP	4.27 t	

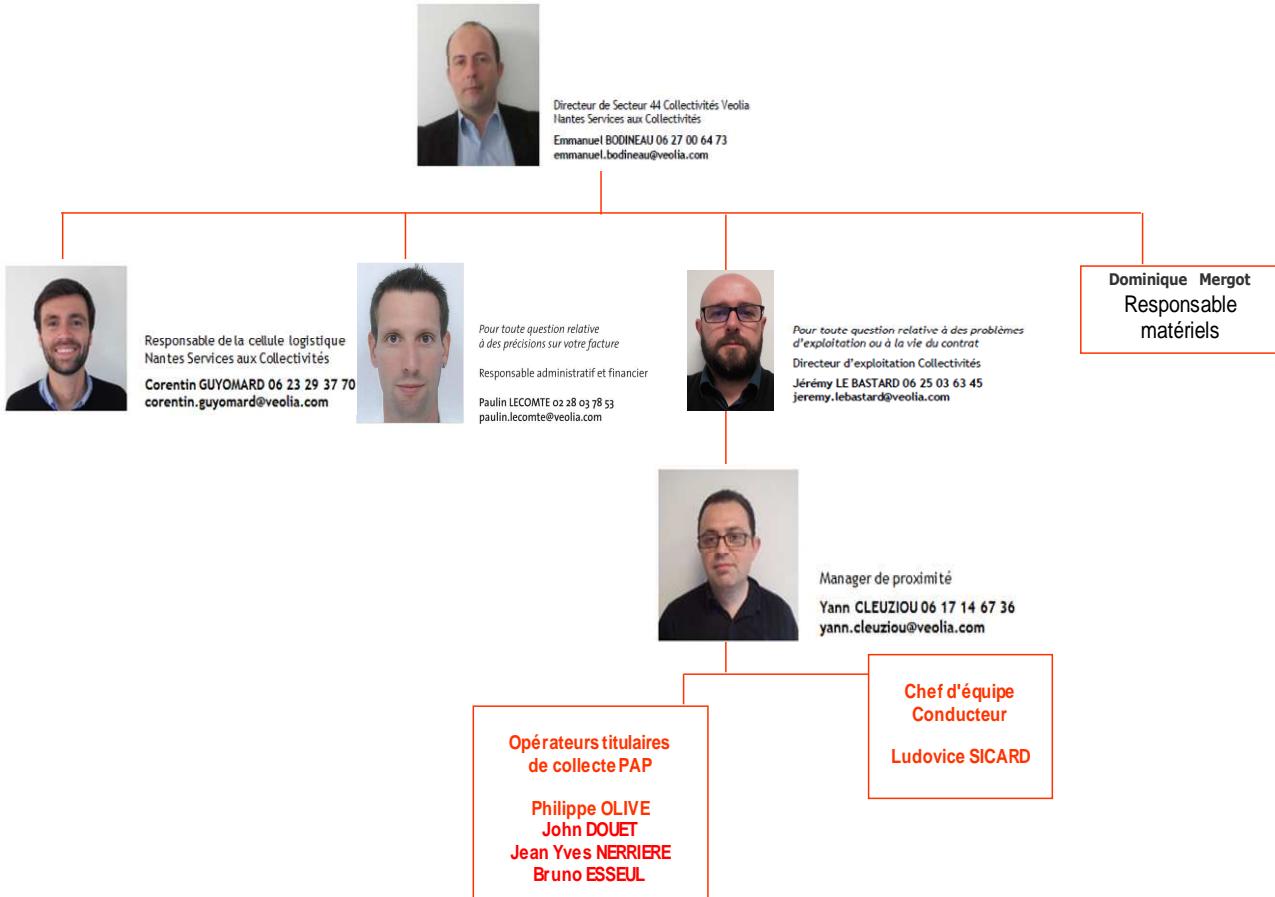
Sécurité

Nombre d'AT	0
-------------	---

VOTRE AGENCE VEOLIA RVD

I. VOTRE AGENCE VEOLIA RVD

A. UNE ORGANISATION A VOTRE SERVICE



Nous contacter :

Agence de Nantes Service aux collectivités
ZI de la Loire – Chemin des Bourderies
BP 239
44815 St Herblain Cedex

02 28 03 78 39
 02 28 03 78 40

B. 2018, UNE ORGANISATION AGILE

Vous avez besoin d'interlocuteurs clairement identifiés, à même de répondre à vos demandes dans les meilleurs délais. Ils participent pour une grande part à la qualité de la prestation et à la sécurité des usagers et du personnel.

Sous la responsabilité d'Emmanuel Bodineau, Directeur du Secteur Nantes Collectivités notre organisation a comme objectifs de mieux répondre à vos attentes et améliorer son fonctionnement interne. Nous avons organisé notre Secteur autour de 2 axes forts : accroître notre présence sur le terrain pour renforcer la proximité avec vos équipes et améliorer la qualité du service afin de mieux satisfaire les usagers.

Vous disposerez ainsi d'un interlocuteur unique sur l'ensemble de votre territoire pour gagner en réactivité et en cohésion : Jérémy LE BASTARD, Directeur de l'Unité Opérationnelle

Il a pu s'appuyer en 2018, sur un manager de proximité, Yann CLEUZIOU votre interlocuteur technique privilégié. Il est dédié à la gestion de votre contrat tant sur la gestion des problématiques terrain que sur les propositions d'axes d'amélioration du service dont la mission est centrée autour du management des équipes opérationnelles et du suivi des prestations. Ce dernier est joignable en permanence durant la prestation.

Ludovic SICARD, chef d'équipe, a su également assurer le remplacement de Yann en son absence.

Cette stabilité opérationnelle permet ainsi :

- D'entretenir de la proximité avec les opérateurs : **du dialogue et une sensibilisation accrue à la sécurité, la qualité du service et la performance.**
- Une meilleure lisibilité pour vous : **gain en réactivité et suivi des dossiers.**

Chaque manager est responsable de son contrat, il est le garant de la sécurité, de la performance et de tous les résultats (opérationnels, économiques, social).



RAPPEL DU CONTRAT

II. NOTRE CONTRAT

A. COLLECTIVITE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CC Vallet et La CC Loire Divatte ont fusionnées pour devenir la CC Sèvre et Loire. Afin de conserver une facilité de lecture et de compréhension nous continuons d'utiliser la dénomination ex CC Vallet, et ce jusqu'à la fin du marché.

Votre collectivité, présidée par Mr PERROUIN, possède les compétences de collecte, déchèterie, transport, tri et de traitement des déchets ménagers.

Mme Catherine ROGER, Responsable du service de gestion des déchets, supervise la bonne exécution du contrat et assure les relations régulières avec l'agence Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets.

Le service de gestion des déchets ménagers doit prendre en compte :

- Une fiabilité parfaite pour garantir le fonctionnement du système de facturation en redevance incitative
- Une rigueur dans le contrôle de la qualité du tri
- La prise en compte des spécificités de votre territoire : horaires d'entrée et sortie des écoles, commerçants,...
- Une augmentation significative de la population, avec la création de nouveaux lotissements

B. CONTRAT

- Début du contrat actuel : 1/10/2016
- Échéance : 30/09/2019
- Tranches conditionnelles : 2 x 1 an
- Mode de facturation : Mensuel
- Formule de révision : Tous les ans

C. ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES

- Le contrat a pris fin le 31/12/2018.

COLLECTE

PORTE A PORTE

Evènements significatifs :

RAS

III. COLLECTE PORTE A PORTE : BILAN DES PRESTATIONS

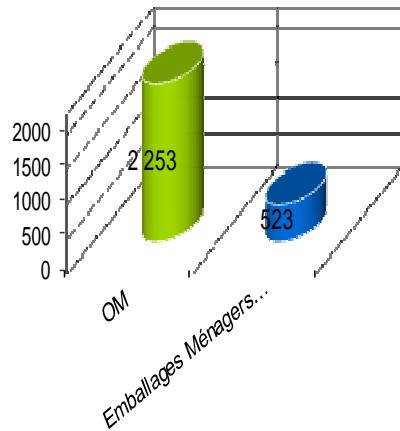
A. RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR 2018 :

1 Les flux de déchets

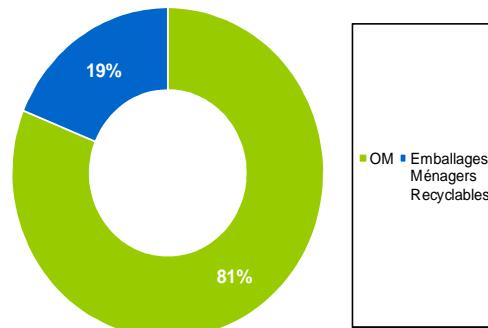
2 flux de déchets sont collectés en PàP sur votre collectivité :

- Ordures ménagères résiduelles
- Emballages papiers journaux magazines

Récapitulatif des tonnages collectés en 2018 (en tonnes)

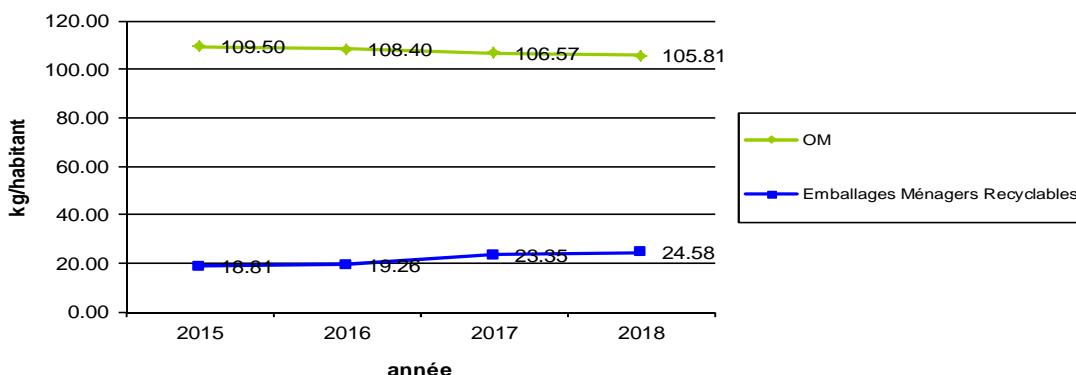


Répartition des déchets en pourcentages des tonnages



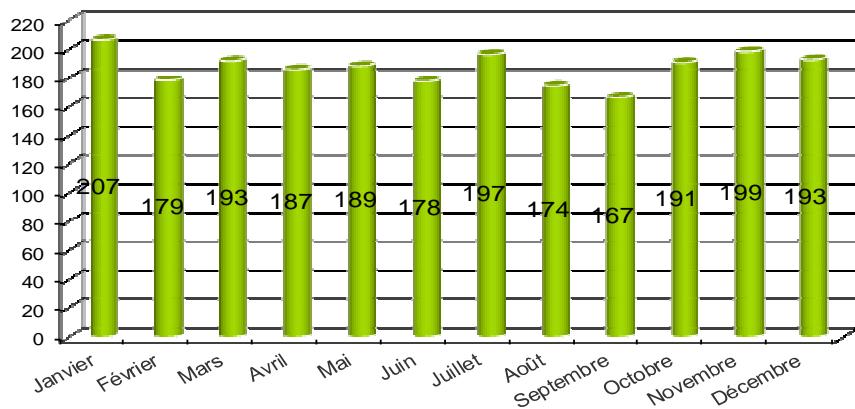
Le taux de recyclables collecté en PàP atteint 18%.

Evolution de la masse (en kg) par habitant des 2 flux de déchets entre 2015 et 2018



2 Ordures ménagères résiduelles

Tonnage mensuel d'ordures ménagères collectées en 2018 (en tonnes)



On peut constater qu'il n'y a pas d'effet de saisonnalité, ce qui est conforme avec nos constations terrains qui ne mettent en avant qu'une légère diminution de la charge de travail la première quinzaine d'août et une hausse uniquement pour les fêtes de fin d'année.

3 Qualité du service sur les incidents de collecte

Le nombre de réclamation de collecte est relativement faibles (quelques unités par semaines)

Nous pensons que l'atteinte de ce résultat est rendu possible par la combinaison de plusieurs facteurs, à savoir :

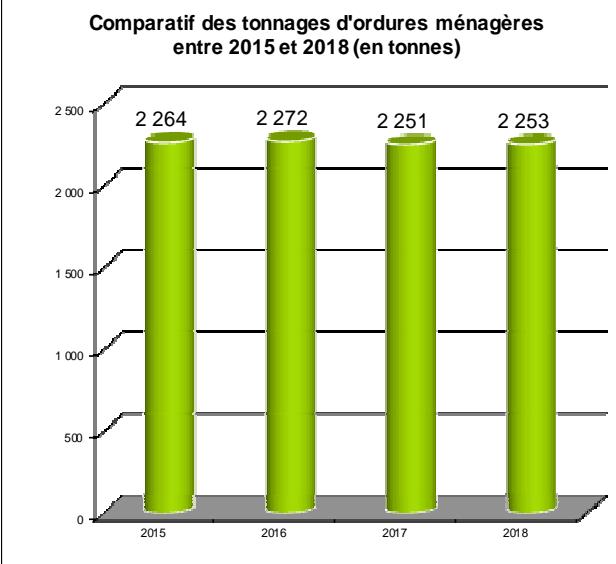
Votre exigence auprès des usagers pour utiliser le service à bon escient, notre rigueur pour réaliser le service de manière stable, notre anticipation des réclamations, rendue possible par la connaissance approfondie que les équipes titulaire ont du territoire.

Dans l'hypothèse ou des actions correctives sont à engagées nos équipes opérationnelles sont mobilisées pour garantir la meilleure réactivité.

Tonnage d'ordures ménagères collectées (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
nombre d'habitants	20 678	20 960	21 124	21 292
Janvier	196.96	193.00	194.21	207
Février	173.02	175.82	177.14	179
Mars	183.76	204.90	202.26	193
Avril	192.86	182.56	169.68	187
Mai	181.34	189.32	187.50	189
Juin	189.62	200.80	210.52	178
Juillet	194.86	184.56	180.42	197
Août	156.86	171.42	171.18	174
Septembre	198.22	191.44	184.46	167
Octobre	194.10	174.62	202.78	191
Novembre	183.96	191.28	184.80	199
Décembre	218.70	212.34	186.34	193
Total	2 264	2 272	2 251	2 253
kg/hab/an	109.50	108.40	106.57	105.81

Comparatif des tonnages d'ordures ménagères entre 2015 et 2018 (en tonnes)

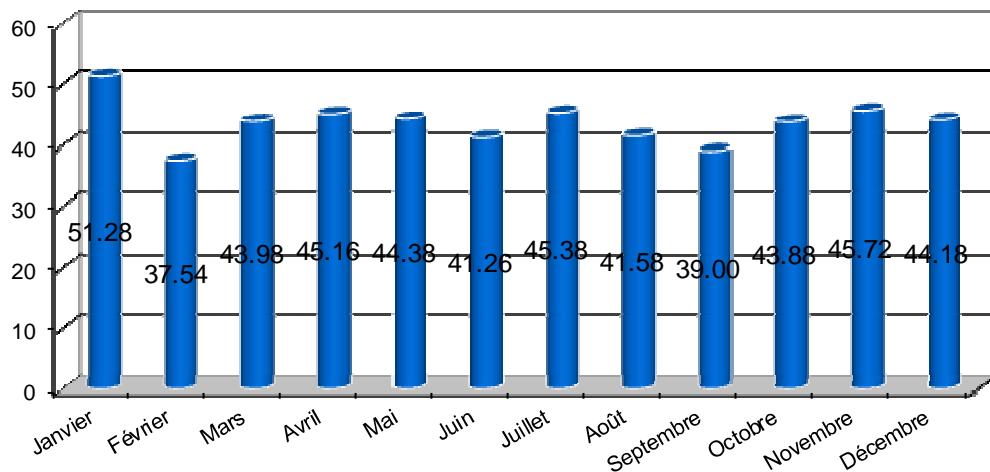


-  La production d'OMr a diminué de -0.50% entre 2015 et 2018
-  Sur la base de 21292 habitants, le ratio de collecte d'ordures ménagères en 2018 est de 105.81 kg/an/hab.

Le plan national déchets a fixé l'objectif de réduire de 7 % la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) produite par habitant entre 2010 et 2020. La baisse des tonnages OMr contribue à l'atteinte de cet objectif.

4 Emballages Ménagers Recyclables

Tonnages Emballages Ménagers collectés en 2018 (en tonnes)



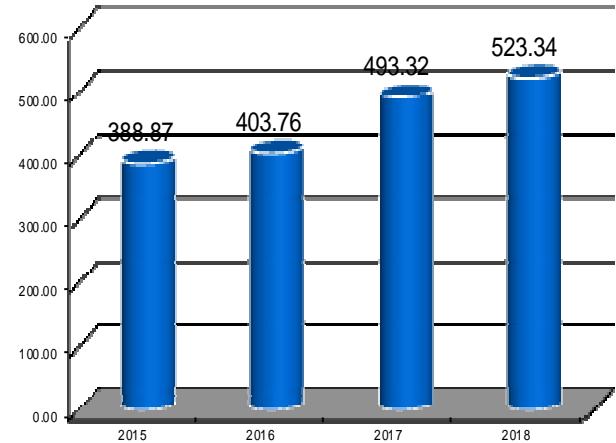
Il n'y a pas de saisonnalité significative de production des emballages papier journaux magazines, ce qui est similaire à la production d'ordures ménagères.

5 Qualité du service sur la collecte des Emballages Ménagers Recyclables

Tonnage Emballages Ménagers

	2015	2016	2017	2018
Janvier	31.96	37.08	42.70	51.28
Février	30.96	29.10	36.34	37.54
Mars	31.72	35.92	42.68	43.98
Avril	32.10	33.74	36.36	45.16
Mai	31.18	32.86	40.54	44.38
Juin	35.57	37.04	42.48	41.26
Juillet	35.24	32.22	42.40	45.38
Août	28.90	31.96	40.02	41.58
Septembre	33.32	34.08	42.10	39.00
Octobre	31.82	28.86	44.76	43.88
Novembre	34.08	34.34	41.56	45.72
Décembre	32.02	36.56	41.38	44.18
Total	388.87	403.76	493.32	523.34
kg/hab/an	18.81	19.26	23.35	24.58

Comparatif des tonnages d'Emballages Ménagers entre 2015 et 2018 (en tonnes)



Le ratio de production d'EMR continue de progresser.



Sur la base de 21292 habitants, la production d' Emballages Ménagers Recyclables en 2018 est de 24.58 kg/an/hab.

B. BILAN FINANCIER – COUT DU SERVICE DE COLLECTE PAP

1 Facturation

▪ Les services de collecte

OM - COLLECTE AU PORTE A PORTE DES OMR	MULTI TONNAGE-COLLECTE AU PAP DES MULTIMATERIAUX	MOINS VALUE POUR NON MISE A DISPOSITION VEHICULE NEUF	AVENANT 2 - MOINS VALUE COLLECTE EN PAP DES EL	AVENANT 2 - MOINS VALUE TRANSPORT DES RECYCLABLES	AVENANT 3 - VIDAGEDES RECYCLABLES	LOG + TERM + SYST EMB	1- Forfait couvrant les charges fixes	2- Collecte en porte à porte des OMR	3- Collecte au porte à porte des emballages ménagers	6- Avenant 1-Forfait mensuel	Mise à disposition RIVP	Total HT		
Janvier							14 123.17 €	8 718.38 €	15 135.29 €			37 976.84 €		
Février							14 123.17 €	7 522.73 €	11 079.93 €			32 725.83 €		
Mars							14 123.17 €	8 110.03 €	12 980.70 €			35 213.90 €		
Avril							14 123.17 €	7 858.93 €	13 328.97 €			35 311.07 €		
Mai							14 123.17 €	7 964.26 €	13 098.76 €			35 186.19 €		
Juin							14 123.17 €	7 485.66 €	12 177.89 €			33 786.72 €		
Juillet							14 123.17 €	8 296.24 €	13 393.91 €			35 813.32 €		
Août							14 123.17 €	7 350.84 €	12 272.34 €			33 746.35 €		
Septembre							14 123.17 €	7 022.23 €	11 510.85 €			32 656.25 €		
Octobre							14 123.17 €	8 062.00 €	12 951.18 €			35 136.35 €		
Novembre							14 123.17 €	8 378.81 €	13 494.26 €			35 996.24 €		
Décembre							14 123.17 €	8 147.10 €	13 039.73 €			35 310.00 €		
total HT	2018	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	169 478.00 €	94 917.21 €	154 463.81 €	0.00 €	0.00 €	418 859.00 €	
	2017	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	169 478.00 €	94 846.84 €	145 598.57 €	0.00 €	0.00 €	409 923.45 €	
	2016	85 803.55 €	198 749.91 €	-6 155.55 €	-3 319.47 €	-8 584.65 €	6 449.30 €	7 734.19 €	42 371.10 €	24 361.25 €	2942.16 €	6 311.19 €	5 100.00 €	388 262.98 €
	2015	116 324.51 €	267 854.31 €	-8 207.40 €	-5 379.81 €	10 492.35 €		7 847.29 €					367 946.55 €	

2 Compte de résultat Porte à Porte

2018	
CHIFFRE D'AFFAIRES	418 859
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	418 701
Personnel de production	-192 578
Personnel autre maîtrise encadrement	-58 032
Consommations	-40 020
Frais d'entretien et de maintenance	-53 642
Amortissements	-10 715
Taxe Professionnelle et Organic	-8 602
SOUS-TOTAL CHARGES EXPLOITATION	-363 589
MARGE BRUTE	55 112
TOTAL FRAIS COMMERCIAUX ET GENERAUX	-41 778
VRESOP - RESULTAT OPERATIONNEL	13 334

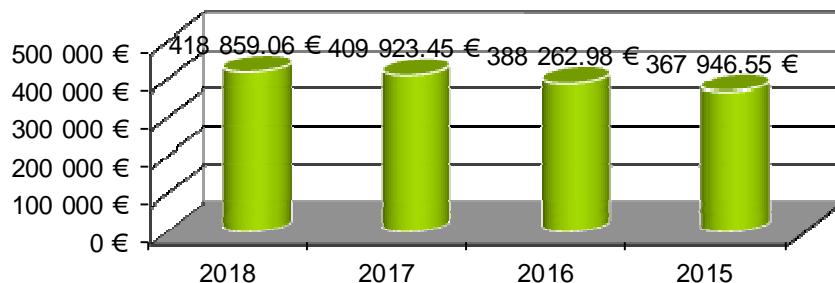
% RESOP/chiffre d'affaire **3.18%**

En 2018, les charges principales sont les frais de personnels, les consommations de gasoil et les frais de maintenance.

Au global, la rentabilité de la prestation de collecte porte à porte est de 3.18%.

3 Évolution du coût du service de collecte de 2015 à 2018

Evolution du coût total des services de 2015 à 2018



4 Coût lié aux ordures ménagères résiduelles et aux emballages

Collecte OMR et EMB	ratios clés du service en 2018	total
consistance du service	1 passages/foyers/semaine	52 passages/foyers/an
production de déchets	2.51 kg/hab/semaine 130.39 kg/hab/an	2 776 tonnes/an
coût du service	0.38 €/hab/semaine 19.67 €/hab/an	418 859.06 € k€/an

Le coût du service est de **0.38 €/hab/semaine** et de **19.67 €/hab/an**.

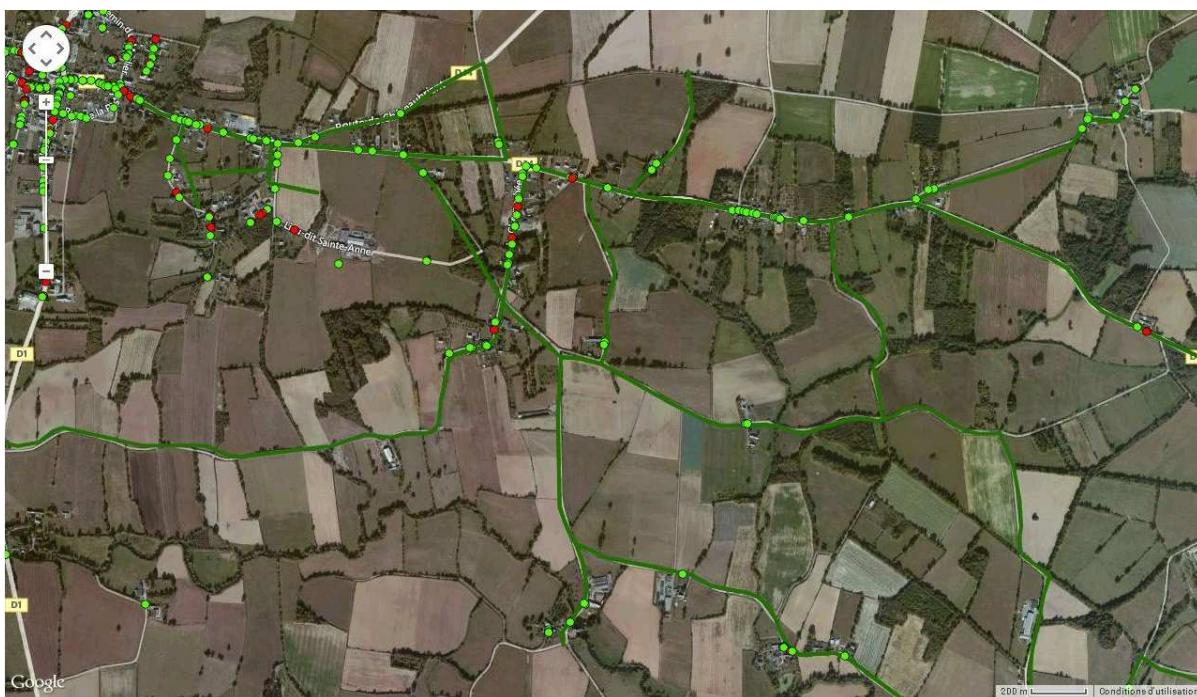
C. COLLECTE : AXES D'AMELIORATION

1 Fréquence adaptée

Nous pouvons identifier des rues entières de collecte, voire même des secteurs géographiques, pour lesquels une collecte toute les deux semaines n'est pas utile au regard des taux de présentation, et une collecte mensuelle est envisageable. Les bénéfices pourraient être significatifs en terme d'économie de kilomètres et donc en terme financiers et environnementaux.

A l'aide de nos outils cartographiques, nous pouvons identifier ces secteurs et nous pourrions proposer des fréquences adaptées de manière localisée. Conscient que cette démarche s'inscrit dans une approche globale du service, nous vous proposons de travailler avec vous sur cette thématique afin d'intégrer les aspects juridiques, techniques, grille tarifaire, solutions alternatives...

La fréquence de collecte en C 0,5 sera une évolution logique dans le futur.



2 Maitrise, réductions des déchets – maximiser la valorisation

La réduction des déchets à la source doit rester une des pistes à privilégier.

Le Redevance Incitative a eu un impact très positif qu'il faut conjuguer à de la prévention à la source.

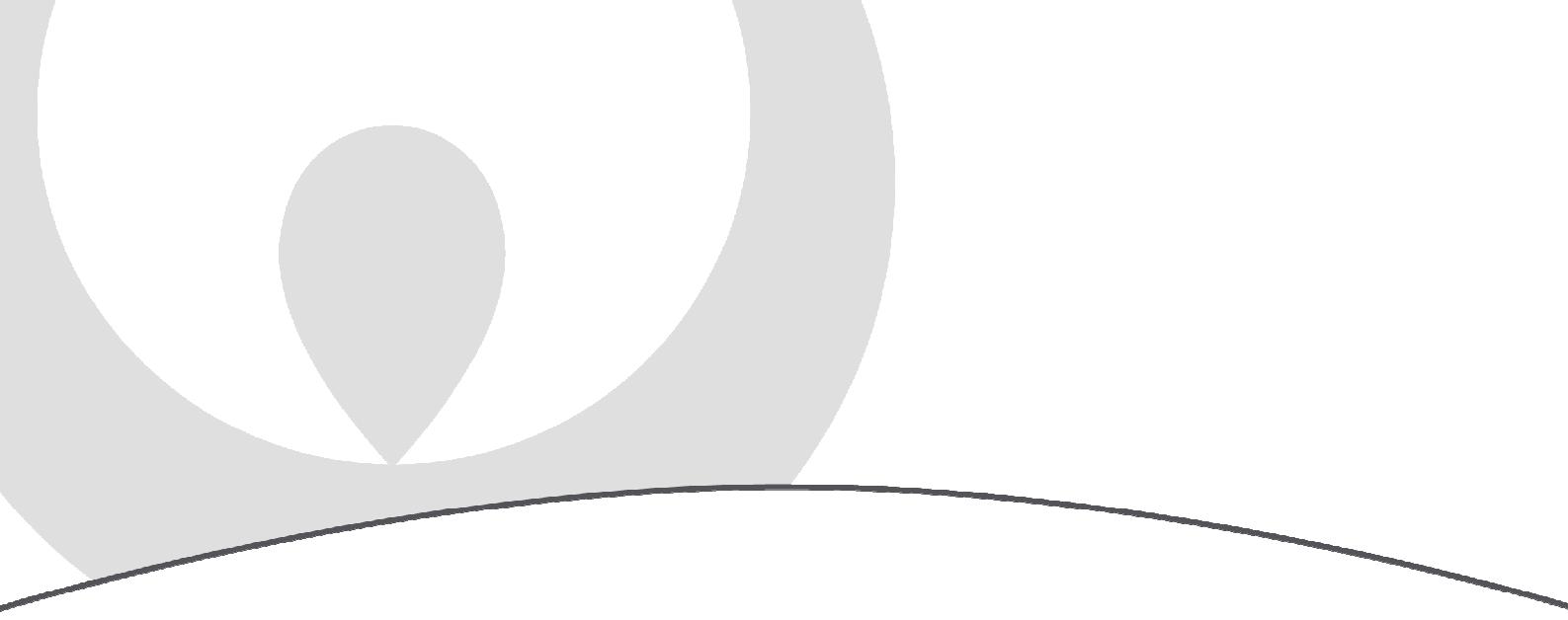
La réalisation de caractérisation sur le flux ordures ménagères pourrait permettre de mesurer les efforts de tri qu'il reste encore à fournir. En effet une analyse précise, ciblée en fonction des secteurs géographiques, habitats, types de producteurs, permettrait de mieux connaître la typologie du flux ordures ménagères. Les actions de communications auprès des administrés s'appuieraient sur cette étude pour améliorer les performances de tri.

Ainsi à titre d'exemple, des emballages en verre sont toujours présents dans le flux OMR. Même si ce geste de tri semble aujourd'hui connue, voir évident pour les usagers, on estime que les performances de tri peuvent être amélioré de 5 à 10 kg/an/hab pour le verre.

3 Points de présentation

Une autre optimisation possible consiste en la réalisation de points de présentation. En effet, nous réalisons parfois des distances importantes pour collecter un bac, alors même que les usagers concernés parcourrent cette même distance en sens inverse dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.

La création de points de présentations permettrait d'améliorer le bilan carbone de la prestation et peut constituer une optimisation significative.



**Votre agence
Veolia RVD
au cœur du
Développement Durable**

IV. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A. L'AGENCE NANTES SERVICES AUX COLLECTIVITES FORTEMENT IMPLIQUEE POUR LA SECURITE

En 2018, le taux de fréquence (TF1), égal à 7.19 est très satisfaisant et récompense la politique sécurité ambitieuse menée depuis de nombreuses années.

A titre de comparaison, le taux de fréquence de l'ensemble des entreprises du déchet (*source SNAD, Baromètre prospectif des métiers de l'activité du déchet-2011*) est de 26,54.

De plus, les accidents sont caractérisés par un faible gravité, TG=0,12 comparativement la moyenne nationale des activités du déchet égale à 1,68 (*source SNAD-2011*).

Concrètement, au sein de notre agence composée de 87 personnes, nous avons enregistré 1 accident avec arrêt.

B. LA SECURITE, CONCRETEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE

1 Résultats sécurité de votre territoire

En 2018, nous pouvons recenser sur votre territoire :

- Aucun accident de travail avec arrêt
- Aucun accident de travail sans arrêt

2 Sécurité sur le terrain = Pré-Requis à la sécurité

Parce que la sécurité commence avant tout par les conditions de travail, nous attachons une importance tout particulière à l'avancée des actions terrain.

Dans ce cadre, en 2018, nous avons maintenu les suivis terrain pour accompagner et contrôler les équipes.

Ces suivis ont également permis de mettre en évidence la bonne réalisation de la collecte en sécurité et ont permis de rappeler les consignes de travail ainsi que leur intérêt.

Nous avons également décliné plusieurs causeries auprès des agents. Ces moments privilégiés permettent d'échanger sur une thématique bien précise (souvent un évènement accidentel dans nos métiers) et ainsi s'assurer que les bonnes pratiques sont appliquées. Dans la cadre de ces rendez-vous, nous pouvons également identifier les signaux faibles remontés par nos équipes et agir en conséquence en mode correctif.

C. LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1 Mieux recycler et valoriser les déchets pour contribuer aux engagements de la COP 21

La FNADE et FEDEREC, les deux organisations professionnelles des Industries de l'Environnement, du Recyclage et de la Valorisation des Déchets saluent l'accord universel sur le climat adopté lors de la COP 21 et soulignent la contribution majeure du recyclage et de la valorisation des déchets dans la lutte contre le changement climatique.

Les fédérations saluent la réelle prise de conscience, partagée par tous les acteurs, des enjeux essentiels de la question climatique, qui s'exprime à travers cet accord historique. La mise en œuvre doit maintenant se traduire par le renforcement d'actions concrètes à mener.

Au cœur de l'économie circulaire, le recyclage et la valorisation des déchets sont des leviers d'action majeurs. Le recyclage permet de produire des matières en consommant moins d'énergie et donc en émettant moins de CO₂, tout en prélevant moins de matières vierges. La valorisation énergétique des déchets permet d'éviter le recours aux énergies fossiles, en produisant par exemple de la vapeur pour un process industriel, pour un réseau de chauffage urbain, de l'électricité verte ou du biométhane.

La Commission européenne a évalué, si le paquet Economie circulaire était mis en œuvre, les bénéfices à 450 millions de tonnes de CO₂ évitées par an, à 600 milliards d'euros le montant des économies en évitant des achats de ressources matières et d'énergie, et à 580 000 le nombre d'emplois pérennes créés. (Source FNADE, Communiqué de presse 18/12/2015)

2 Emissions de CO₂

Sur votre territoire, le calcul des émissions donne :

- 118 Teq CO₂ émises pour réaliser les prestations de collecte porte à porte